



031 552 16 16
Lundi-vendredi
8-17 heures

Consultation pleurs de bébé

Consultation sans frais, lorsque vous
ne savez plus quoi faire.



**CENTRE DE
PUÉRICULTURE
CANTON DE BERNE**

Consultation pour parents et personnes de référence

Votre bébé est enfin là. Pourtant, il pleure tous les jours et souvent de manière continue. Il est difficile de le calmer, bien que ses besoins fondamentaux soient satisfaits. Une situation qui vous déstabilise et vous pèse.

Près de 25% des nourrissons sont des bébés aux pleurs excessifs. Rien ne semble pouvoir les aider. Les causes physiques et organiques sont également exclues. Cette situation difficile s'accompagne souvent d'un sentiment d'insécurité, de honte, d'impuissance et d'angoisse.

Nous sommes là pour vous lorsque...

- votre bébé pleure sans cesse et ne se laisse pas calmer.
- vous et votre bébé n'avez pas assez de phases de repos.
- des problèmes de santé chez le nourrisson peuvent être exclus.
- vous ne savez tout simplement plus quoi faire.

Ensemble, nous identifions la cause des pleurs et comment vous pouvez aider votre bébé à se calmer.

Nous déterminons si certains facteurs de stress vous mettent en difficulté avec votre enfant et trouvons des solutions pour vous soulager, vous et votre famille.



Mon enfant est-il un bébé aux pleurs excessifs?

S'il pleure plus de trois heures d'affilée au moins trois jours par semaine, sur une période de trois semaines, on parle de bébé aux pleurs excessifs. Si votre situation vous préoccupe, même si votre enfant ne respecte pas exactement cette règle, n'hésitez pas à nous appeler. Chaque enfant est différent.

Important: si vous ne supportez plus les pleurs ou si vous sentez monter une colère incontrôlable, posez l'enfant dans un endroit sûr. Essayez de vous calmer. **Demandez du soutien. Ne secouez en aucun cas votre bébé, cela peut mettre la vie de l'enfant en danger.**

Consultation pleurs de bébé sans frais pour vous

Prise de contact par téléphone ou digitale

Vous atteignez nos consultant·e·s petite enfance au 031 552 16 16 du lundi au vendredi (8 h–17 h). Ou écrivez à consultation-pleurs-de-bebe@cp-be.ch. Vos demandes et questions seront traitées de manière confidentielle.

En dehors de notre service téléphonique, veuillez vous adresser en toute confiance à la ligne d'urgence pour parents **Elternnotruf 0848 35 45 55** (tarif réseau fixe).

Consultation personnelle

Selon vos besoins, nous vous conseillons à votre domicile ou dans le centre de consultation de votre région.

Mode de travail et méthodes

Confidentialité, discrétion et protection des données sont nos maîtres-mots. Les consultations se déroulent selon la méthode du conseil en psychologie du développement (EPB). Vous et votre enfant êtes toujours au centre de nos préoccupations et la solution individuelle est adaptée à vos besoins. Nous travaillons en étroite collaboration avec un réseau de spécialistes tels que des sages-femmes, des médecins généralistes et des pédiatres, des thérapeutes et des offres de soutien de votre région.



Pour tous les autres thèmes, vous trouverez nos offres sur:

www.cp-be.ch

Sans frais pour vous – financé par la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne



Kanton Bern
Canton de Berne